

RITM'EZ VOS INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES #14

Novembre 2023

Réussir - Innover - Transformer - Mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté



Pour soutenir vos initiatives pédagogiques, des appels à projets (AAP), à manifestation d'intérêt (AMI) et à candidatures (AAC) RITM-BFC sont en cours. La date limite de candidatures est le **11 novembre 2023** pour un démarrage effectif des projets en janvier 2024.

D'autres outils RITM-BFC (non concernés par cette deadline) sont déployés :

- L'AAC « Aides à la mobilité RITM-BFC » est destiné à des étudiants de 1^e cycle qui souhaitent réaliser un stage de recherche à l'étranger ou hors BFC
- La formation de formateurs « Renforcer l'impact de son animation » est reconduite à Besançon et Dijon
- [Nouveauté 2023] Une aide à la diffusion et à la valorisation des projets RITM-BFC portés

En amont d'un dépôt de candidature, n'hésitez pas à [regarder la vidéo de présentation de ces AAP-AMI-AAC, ainsi que le diaporama en ligne](#) et à nous contacter pour échanger sur vos projets et ceux de vos étudiants !

L'équipe RITM-BFC

AAP 2023-2024 « Déploiement »

RITM-BFC a permis de soutenir 90 projets de différentes natures dans le domaine de la formation (Innovations pédagogiques, Compétences transversales, Openlabs, Recherche « réussite étudiante ») depuis 2018, grâce à 4 vagues d'appels à projets.

L'AAP 2023 « Déploiement » s'adresse :

1. **Aux porteurs des projets issus de ces précédents appels**, qui ont besoin d'une aide ponctuelle supplémentaire, soit pour finaliser leur projet (en y apportant une valeur ajoutée), soit pour le déployer au sein de leur composante, vers d'autres composantes ou d'autres établissements.
2. **À des nouveaux porteurs, qui souhaitent déployer, dans un autre contexte, un projet précédemment soutenu par RITM-BFC.**

Priorité sera donnée aux projets qui bénéficieront à **plusieurs composantes** (UFR, école, IUT, etc.)

Les budgets sont de **50 K€ maximum** par projet, pour une durée de **2 ans maximum**.

[Découvrez l'AAP complet, la liste des projets déjà soutenus et le dossier de candidature](#)

Deadline vague 2 : 11 novembre 2023

AMI 2023-2024 « Piochez vos ressources ! »

Depuis son lancement, RITM-BFC expérimente des actions et construit des ressources pédagogiques transversales, à destination des équipes pédagogiques.

Afin de permettre à un nombre grandissant d'équipes pédagogiques et d'étudiants de bénéficier des innovations issues de ce travail collaboratif, RITM-BFC propose à travers cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) des ressources et des moyens pour appuyer et accompagner les équipes dans l'évolution des parcours de formation. 7 thématiques sont proposées :

1. **Lien secondaire-supérieur**
2. **Apprendre à apprendre**
3. **Tutorat entre pairs**
4. **Actions de rentrée**
5. **Mise en place d'Open Badges**
6. **Ateliers d'innovation**
7. **Valorisation des compétences des étudiants engagés**

Pour chaque thématique, une **méthodologie et des ressources « clé en main »** sont proposées. Elles sont adaptables, et un accompagnement à leur appropriation peut être proposé par l'ATP-BFC. Les budgets sont de **10 K€ maximum** par projet, pour une durée d'**un an maximum**.

[Découvrez l'AMI complet, les ressources mobilisables et le dossier de candidature](#)

Deadline vague 2 : 11 novembre 2023

AAC « Immersion FTLV » 2023-2024

Cet AAC permet aux enseignants et aux personnels techniques, administratifs ou d'accompagnement :

- de suivre des périodes d'**immersion en entreprise, collectivité, association, etc.**
- individuellement ou en binôme
- pendant 15 jours (consécutifs ou non)
- avec une indemnisation à hauteur de 40 heures (éq. TD) pour les collègues enseignants et enseignants-chercheurs.

L'objectif est de renforcer et promouvoir l'offre de formation continue des établissements, en favorisant une acculturation de ses acteurs et en renforçant les liens avec le monde socio-professionnel.

[Téléchargez l'AAC complet et le dossier de candidature](#)

Deadline vague 2 : 11 novembre 2023

APPEL A CANDIDATURES (AAC) Résidences de la pédagogie

RITM-BFC propose aux enseignants un soutien pour imaginer, concevoir, tester et mettre en œuvre tout projet lié à la formation et/ou à l'innovation en pédagogie : les **Résidences de la Pédagogie**.

La durée est flexible et le thème peut être :

1. **Ouvert** : projet individuel ou collectif sur une thématique libre
2. **Compétences (APC...)** : les projets en équipe sont privilégiés. Ils doivent s'appuyer sur des services d'innovation pédagogique/laboratoire de recherche en pédagogie ou sciences de l'éducation
3. **[Nouveau] Internationalisation des enseignements** en particulier en 1^e cycle

Le soutien apporté par RITM-BFC permet de financer des heures (décharges, heures complémentaires) et des frais (missions, formations, prestations externes, matériel, etc.). À titre indicatif, le budget moyen d'une Résidence de la Pédagogie est de 6 000 €, avec un **plafond de 10 000 €**.

[Téléchargez l'AAC complet et le dossier de candidature](#)

Deadline vague 2 : 11 novembre 2023

Retrouvez-nous sur :

ritm-bfc@ubfc.fr

www.ubfc.fr/excellence/ritm-bfc

RITM-BFC sur LinkedIn

AAC 2023-2024 Aides à la mobilité étudiante « recherche »

Une **aide de 800 €** est proposée aux étudiants de 1^e cycle souhaitant réaliser une mobilité internationale ou inter-régionale (hors BFC) pour réaliser un stage en laboratoire de recherche.

Nombre d'aides mobilisables en 2023-2024 :

- Universités (L1 à L3) : 25 à l'uB, 25 à l'UFC
- Ecoles, université technologique (jusqu'à 2A) : 5 à l'ENSAM Cluny, 3 à l'Institut Agro Dijon, 5 à SUPMICROTECH et 10 à UTBM

[Téléchargez l'AAC complet et le dossier de candidature](#)

Deadline vague 2 : 11 novembre 2023

NOUVEAU ! Aides à la diffusion et à la valorisation des projets RITM-BFC

RITM-BFC soutient dorénavant les équipes souhaitant diffuser les résultats de leurs expérimentations pédagogiques par le biais de publications, participations à des événements ou d'autres activités de promotion de leur projet - qu'elles soient d'ordre académique ou de vulgarisation.

Exemples (non exhaustifs) d'actions pouvant être soutenues : missions, inscription à un colloque, aide à l'organisation d'un événement, impression de poster ou de publication, traduction ou relecture d'articles, création de flyers, vidéo, site web, etc.

[Envoyez votre demande argumentée de soutien financier à envoyer à ritm-bfc@ubfc.fr](mailto:ritm-bfc@ubfc.fr)

Réception des candidatures « au fil de l'eau »

FORMATIONS DE FORMATEURS RITM-BFC « Renforcer l'impact de son animation »

Cette formation de 3 jours en présentiel s'adresse aux enseignants, enseignants-chercheurs, formateurs, doctorants, tuteurs ou personnels en situation d'animation de formations ou d'accompagnement à la construction de programmes de formation (ingénierie pédagogique) des établissements partenaires de RITM-BFC.

Prochaines sessions :

- > Besançon : 27 et 28 novembre 2023 + 15 février 2024
- > Dijon : 4 et 5 avril 2024 + 6 juin 2024

[Découvrez les objectifs pédagogiques et le programme](#)

Inscriptions sur :

<https://limesurvey.univ-bfc.fr/index.php/886916?lang=fr>